

Repas des Aînés 2025

Samedi 11 janvier 2025 à la salle des fêtes de Bondigoux, Le Maire et son conseil municipal ont organisé le repas des aînés servi par Atout Cook traiteur de Fronton et une animation égayée par Sylvio le Magicien, ma-gie près des tables et Nathalie la chanteuse. Puis le traditionnel mini loto toujours très attendu par nos invités. Cette journée a ravi tous les convives. Belle après-midi festive.

Merci à tous les participants.



Cette année, le comité des fêtes ne vous propose que les deux manifestations traditionnelles que sont le loto et la fête.

Le loto aura lieu le dimanche 29 juin 2025 avec un report possible au week-end d'après, le dimanche 6 juillet 2025, en cas de mauvais temps.

La fête, quant à elle, aura lieu les samedi 16 et dimanche 17 août 2025.

Faute de bénévoles, le loto pourrait être annulé si nous ne sommes pas assez nombreux pour assurer l'événement. Si vous êtes intéressés pour prêter main-forte le jour J (principalement installation et désinstallation au parc du Presbytère), n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie ou en nous contactant par mail (acs.a.bondigoux@gmail.com).

QU'AVEZ-VOUS MANQUÉ À BONDIGOUX ?



La Bondithèque n'a pas attendu les beaux-jours pour reprendre ses activités ! Les ateliers ont repris: Audiovisuel, Manga, Dessin, Crochet, Musique ...

Mais aussi quelques festivités ! Si vous êtes passé-e à côté, voilà un aperçu:

Le 21 février, c'était soirée concert avec le duo "Le Houga" ! Ces deux anciens habitants de Bondigoux étaient de retour pour travailler leur nouveau duo

De jazz dans les locaux de la Bondithèque.

Ce vendredi soir, le public a pu siroter un verre lové dans les fauteuils de la salle d'expo en écoutant la voix divine de Sara et les accords à la guitare de Morice. De quoi enchanter une soirée hivernale.

Le 8 mars, c'était notre événement des beaux jours !

Pour l'occasion, la salle des fêtes était investie d'une dizaine de créateur-ices des alentours : tricot, crochet, bijoux, tissage, mosaïque, tapis, ébénisterie, et bien d'autres oeuvres artisanales étaient exposées.

Une friperie éphémère était aussi installée dans l'entrée de la Bondithèque, et à l'étage l'on pouvait assister à une

démonstration des ateliers audiovisuels de NostraTv.

Avant le goûter, le court spectacle de Brigitte et Emile a fait salle comble, mais c'était surtout pour présenter leur travail et donner envie à de futures participant-es pour leur atelier théâtre qui débute très bientôt.

La journée s'est terminée sur les coups de 19h, le temps de boire encore un verre de jus de pomme ou une dernière bière, et surtout d'apprécier un dernier morceau du DJ Set de Nico Ragga qui a mis l'ambiance durant toute cette journée (et d'une jeune et talentueuse DJ qui lui a volé quelques temps la vedette aux platines).

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS ?

Pour faire la fête ensemble, ce sera le dimanche 22 juin de 14h à 19h !

Mais en attendant de nombreux ateliers n'attendent que vous pour commencer.

Plus d'info sur notre brochure!

LA BONDITHÈQUE C'EST AUSSI VOUS!

N'oubliez pas, la Bondithèque est un espace ouvert à toute proposition, nous serions très heureux-ses d'accueillir de nouvelles personnes et n'attendons qu'une visite/un mail à labonditheque@gmail.com





Un petit relooking pour la salle des fêtes de Bondigoux..

Mi janvier des travaux de peinture (murs, portes) ont été effectués à la salle des fêtes de Bondigoux par l'agent technique avec l'aide d'un agent de la Communauté de Communes.

Un nettoyage complet des sols et des faïences a été aussi fait.

Il en va de la responsabilité de chacun, lors des locations, de respecter les lieux et les consignes fournies à la remise des clés et l'état des lieux.



La mairie ne soutient aucun démarchage téléphonique

Vous êtes nombreux à nous avoir signalé le démarchage téléphonique d'entreprises se présentant de la part de la mairie.

SOYEZ VIGILANT !!

Ce sont des entreprises privées non mandatées par la Mairie. La Maire ne fait aucune campagne mail, sms ou téléphonique pour quelques travaux que ce soit.



RAPPEL des bonnes pratiques...

- **TAILLER ET ÉLAGUER** les végétaux plantés en bordure de propriété, de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public. Il doit être laissée la libre circulation complète pour les piétons qui empruntent les trottoirs et la circulation routière ne doit pas être entravée.

Faute d'exécution par le propriétaire, les opérations pourront être effectuées d'office par la commune et aux frais du propriétaire après mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet.

- **DÉBROUSSAILLER** avant le 30 juin les parcelles incultes encombrées de broussailles situées dans un rayon de 50 m à proximité d'habitations.

A défaut d'exécution, un arrêté individuel motivé sera pris afin d'enjoindre le propriétaire à effectuer les travaux dès lors que l'état de son terrain est susceptible de porter atteinte à la sécurité et salubrité publique.

- **INTERDICTION DE BRULER** les déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie de Villemur. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel ou d'une collecte mise en place par la communauté de communes (service payant).

- **TRAVAUX JARDINAGE ET BRICOLAGE:** Les travaux bruyants de bricolage et de jardinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse...) ne peuvent être effectués qu'aux jours et horaires suivants : (arrêté préfectoral n° 083 du 23 juillet 1996)

jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h



Les conteneurs poubelle ne doivent pas être stockés sur le domaine public en dehors des jours de collecte. Ils doivent être sortis au plus tôt la veille du jour de passage du camion et rentrés le jour même. Ils entravent le déplacement des piétons, poussettes sur les trottoirs, gênent le travail de l'agent technique (entretien des trottoirs...)

Merci de respecter ces consignes.



Les travaux d'effacement des réseaux BT, EP et FT ont débuté Rue de la Croix Blanche et Rue de l'Escalère..

Les travaux ont été confiés à l'Entreprise ETPM. La circulation et le stationnement dans ces 2 rues sont donc perturbés

Merci de votre compréhension.

Assurance Santé pour votre Commune

Assurance Santé pour votre Commune: Bondigounais, votre mairie vous ouvre la possibilité de bénéficier d'un tarif privilégié en Complémentaire Assurance Dépendance / Perte d'autonomie Communale au service des aidants et des aidés

Protégez-vous dès aujourd'hui et préservez vos proches tout en bénéficiant d'une offre communale exceptionnelle de 6 mois offerts.

Permanence et prise d'informations:

Jeudi 10 octobre 2024 de 15h à 17h salle des fêtes

RDV: Florence DAVAILLES 06.80.87.67.44

Audrey BIGLE 06.66.71.82.11



Depuis Janvier 2025: Nouvelle campagne de stérilisation et identification des chats errants en partenariat avec l'Association Sauvetage Espoir Animal

Cette nouvelle campagne vise à continuer de limiter la prolifération des chats errants sur la commune tout en améliorant leur bien-être et celui des habitants.

L'association est à pied d'oeuvre pour mettre cette action en place sur le terrain.

Votre aide est précieuse pour repérer les chats errants et les signaler soit à la mairie soit directement à l'association au 06.52.75.71.66.

Des cages seront installées dans certains lieux pour capturer les animaux signalés en douceur. Protégez vos propres animaux, si votre chat n'est pas identifié il pourrait être capturé par erreur. La loi impose l'identification des chats. Par cette campagne, l'Association et la Mairie entendent poursuivre la limitation des nuisances liées à la surpopulation féline tout en respectant les animaux.

ne pas jeter sur la voie publique

PETITES ANNONCES

- **Table de ping-pong** (2.75m x 1.53m) avec 4 pieds repliables, 2 raquettes + filet. Peut servir de table pour repas. Prix 300 €. Visible à Bondigoux.

- **Plancha électrique FORGE ADOUR E60I**, châssis inox. Dimension 66 cm x 52 cm) avec housse. Servie 2 fois. 375 €. Visible sur Bondigoux.

Contact: 06.29.32.20.96



La mairie sera fermée du 1^{er} au 9 mai inclus

BONDIGOUX propose une mutuelle ?



Permanences sur rendez-vous

De septembre à décembre 2024

le 2^{ème} mercredi de chaque mois

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

CCAS de BESSIÈRES, 3 Allée des écoles

Choisissez votre rendez-vous sur just.fr ou contactez le

0 809 546 000

Service gratuit + prix appel



Bienvenue aux nouveaux habitants

La commune est heureuse de vous accueillir et vous invite à vous présenter à la mairie.

L'occasion de vous rencontrer, de vous informer et de mettre à jour notre fichier population...



Recensement de la population

Enquêtes de recensement de 2020 à 2024

REQU LE 17 DEC. 2024

Populations de référence au 1^{er} janvier 2022 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025¹

| Commune de Bondigoux | |
|---------------------------------|-----|
| Population municipale | 749 |
| Population comptée à part | 22 |
| Population totale | 771 |



MAIRIE DE BONDIGOUX : 1, rue Principale 31340 Bondigoux - Tél: 05.61.09.38.16

E.mail: secretariat@bondigoux.fr - Site : www.bondigoux.fr

Ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

mardi et jeudi de 13h à 17h et mercredi de 8h30 - 12h

En cas d'urgence : Le Maire : 06.62.33.34.64

Le Souhet